

Le 30 septembre 2025

ÉTATS FINANCIERS DU  
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ  
DE REVENU MONDIAL NCM



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
205 5<sup>th</sup> Avenue SW  
Bureau 3100  
Calgary (Alberta) T2P 4B9  
Canada  
Téléphone 403-691-8000  
Télécopieur 403-691-8008

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM :

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM (le Fonds), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers ».)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



## ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## ***Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



## ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

*KPMG LLP*

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 4 décembre 2025

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	30 septembre 2025	30 septembre 2024
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 427	104 747
Dividendes à recevoir	2 538	5 002
Intérêts à recevoir	–	8 095
Montant à recevoir du gestionnaire (note 7)	80 697	68 914
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	7 067 570	7 136 845
<b>Total des actifs</b>	<b>7 198 232</b>	<b>7 323 603</b>
<b>Passifs</b>		
Charges à payer (note 7)	41 452	48 697
Actifs du portefeuille achetés	–	4 386
Rachats à payer	–	1 000
<b>Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)</b>	<b>41 452</b>	<b>54 083</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>7 156 780</b>	<b>7 269 520</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Série A	3 041 993	2 641 822
Série F	2 877 669	3 321 559
Série T6	54 944	52 460
Série F6	373 788	342 557
Série M	118	104
Série AA	808 268	911 018
<b>Parts rachetables en circulation (note 6)</b>		
Série A	112 943	107 119
Série F	99 124	126 331
Série T6	2 664	2 664
Série F6	16 673	16 186
Série M	4	4
Série AA	29 579	36 604
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	26,93	24,66
Série F	29,03	26,29
Série T6	20,62	19,69
Série F6	22,42	21,16
Série M*	31,57	28,37
Série AA	27,33	24,89

\*Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,



Alex Sasso



Keith Leslie

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	2025	2024
Revenus de dividendes	165 569	118 101
Intérêts aux fins de distribution	100 203	183 358
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	378 436	499 389
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	332 641	392 609
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>976 849</b>	<b>1 193 457</b>
Frais de gestion (note 7)	87 493	96 964
Droits de garde et frais de tenue de compte	39 079	39 518
Frais juridiques et droits de dépôt	24 380	21 794
Honoraires d'audit	20 672	19 600
TVH/TPS	20 503	19 335
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	17 026	11 492
Coûts d'opérations	14 298	11 895
Frais d'administration (note 7)	5 414	7 195
Autres	5 096	7 094
Services informatiques	1 108	2 462
Comité d'examen indépendant	1 064	1 353
Charges d'exploitation recouvrées (note 7)	(80 697)	(68 914)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>155 436</b>	<b>169 788</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt</b>	<b>821 413</b>	<b>1 023 669</b>
<b>Retenues d'impôt</b>	<b>1 920</b>	<b>1 349</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, après impôt</b>	<b>819 493</b>	<b>1 022 320</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)</b>		
Série A	314 789	349 811
Série F	366 119	472 022
Série T6	5 658	6 229
Série F6	43 561	44 499
Série M	14	614
Série AA	89 352	149 145
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)</b>		
Série A	2,83	2,78
Série F	3,07	3,23
Série T6	2,12	2,34
Série F6	2,48	2,69
Série M	3,73	3,99
Série AA	2,79	3,04

Voir les notes aux états financiers.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M		Série AA	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	7 269 520	9 040 436	2 641 822	3 044 735	3 321 559	3 966 768	52 460	49 291	342 557	460 756	104	6 380	911 018	1 512 506
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice	819 493	1 022 320	314 789	349 811	366 119	472 022	5 658	6 229	43 561	44 499	14	614	89 352	149 145
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables														
Émission de parts rachetables	603 988	96 399	477 580	23 270	60 013	59 029	-	-	66 395	13 999	-	101	-	-
Réinvestissement des distributions	68 845	66 127	30 601	29 286	25 918	21 023	-	-	-	-	2	98	12 324	15 720
Rachat de parts rachetables	(1 455 335)	(2 807 398)	(374 448)	(760 029)	(835 730)	(1 138 307)	-	-	(56 272)	(156 571)	-	(6 991)	(188 885)	(745 500)
	(782 502)	(2 644 872)	133 733	(707 473)	(749 799)	(1 058 255)	-	-	10 123	(142 572)	2	(6 792)	(176 561)	(729 780)
Distributions déclarées	(149 731)	(148 364)	(48 351)	(45 251)	(60 210)	(58 976)	(3 174)	(3 060)	(22 453)	(20 126)	(2)	(98)	(15 541)	(20 853)
	(149 731)	(148 364)	(48 351)	(45 251)	(60 210)	(58 976)	(3 174)	(3 060)	(22 453)	(20 126)	(2)	(98)	(15 541)	(20 853)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	7 156 780	7 269 520	3 041 993	2 641 822	2 877 669	3 321 559	54 944	52 460	373 788	342 557	118	104	808 268	911 018
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,46	0,34	0,49	0,36	1,19	1,15	1,28	1,22	0,53	0,39	0,46	0,34

Voir les notes aux états financiers.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	2025	2024 (Ajusté Note 2(e))
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	819 493	1 022 320
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(378 436)	(499 389)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(332 641)	(392 609)
Achat de placements	(6 607 061)	(8 338 510)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 381 858	11 023 276
Revenus de dividendes	(165 569)	(118 101)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	166 113	118 967
Retenues d'impôt versées	1 920	1 349
Intérêts aux fins de distribution	(100 203)	(183 358)
Intérêts reçus	108 298	240 889
Montant à recevoir du gestionnaire	(11 783)	6 107
Charges à payer	(7 245)	(4 376)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>874 744</b>	<b>2 876 565</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	596 383	95 637
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 448 730)	(2 805 636)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(80 886)	(82 237)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(933 233)</b>	<b>(2 792 236)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(58 489)	84 329
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 169	233
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	104 747	20 185
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>	<b>47 427</b>	<b>104 747</b>

Voir les notes aux états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2025

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT</b>				
Fonds de revenu stratégique Kipling, série M	71 000	753 374	792 601	
Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso, série 801F	50 663	715 830	735 889	
Fonds d'obligations de sociétés Pender, cat. O	97 694	1 098 802	1 197 536	
		<b>2 568 006</b>	<b>2 726 026</b>	<b>38,1 %</b>
<b>TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT</b>				
		<b>2 568 006</b>	<b>2 726 026</b>	<b>38,1 %</b>
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
<b>Services de communication</b>				
Groupe Stingray Inc.	1 400	11 964	14 574	
		<b>11 964</b>	<b>14 574</b>	<b>0,2 %</b>
<b>Consommation de base</b>				
Jamieson Wellness Inc.	300	9 739	10 863	
Les Compagnies Loblaw Ltée	500	27 450	26 915	
Les Aliments Maple Leaf Inc.	700	18 961	25 207	
Premium Brands Holdings Corp.	130	10 843	12 148	
		<b>66 993</b>	<b>75 133</b>	<b>1,1 %</b>
<b>Énergie</b>				
CES Energy Solutions Corp.	1 600	10 156	15 024	
Gibson Energy Inc.	200	4 600	5 174	
Headwater Exploration Inc.	900	5 598	6 759	
Keyera Corp.	200	8 171	9 338	
Peyto Exploration & Development Corp.	700	11 518	12 691	
Secure Waste Infrastructure Corp.	700	9 341	13 874	
Topaz Energy Corp.	500	11 392	12 915	
Whitecap Resources Inc.	800	7 247	8 496	
		<b>68 023</b>	<b>84 271</b>	<b>1,2 %</b>
<b>Services financiers</b>				
Alaris Equity Partners Income Trust	900	16 178	16 992	
Banque de Montréal Centres hypothécaires	150	22 228	27 202	
Dominion Inc.	900	8 104	9 630	
goeasy Ltd.	40	6 251	6 935	
Propel Holdings Inc.	500	14 851	14 690	
Banque Royale du Canada	160	28 108	32 819	
Sprott Inc.	80	7 955	9 254	
		<b>103 675</b>	<b>117 522</b>	<b>1,6 %</b>

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2025

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Produits industriels</b>				
Groupe Santé Andlauer Inc.	200	8 721	10 554	
Black Diamond Group Ltd.	1 100	10 133	15 400	
Dexterra Group Inc.	1 700	12 567	16 150	
Exchange Income Corp.	200	10 001	14 524	
Information Services Corp., cat. A	300	7 865	11 067	
MDA Space Ltd.	600	18 387	20 796	
Mullen Group Ltd.	900	12 378	12 528	
Pollard Banknote Ltd.	500	9 281	11 500	
		<b>89 333</b>	<b>112 519</b>	<b>1,6 %</b>
<b>Technologies de l'information</b>				
Celestica Inc.	50	6 528	17 123	
TECSYS Inc.	200	7 732	7 112	
		<b>14 260</b>	<b>24 235</b>	<b>0,3 %</b>
<b>Matières</b>				
Alamos Gold Inc., cat. A	400	12 162	19 404	
Itafos Inc.	10 500	22 740	29 820	
OceanaGold Corporation	500	13 581	14 855	
Pan American Silver Corp.	200	7 995	10 786	
		<b>56 478</b>	<b>74 865</b>	<b>1,0 %</b>
<b>Immobilier</b>				
CT REIT	800	12 299	12 976	
FirstService Corp.	30	6 952	7 955	
FPI Granite	160	11 447	12 373	
Slate Grocery REIT	1 100	15 410	15 950	
		<b>46 108</b>	<b>49 254</b>	<b>0,7 %</b>
<b>TOTAL – ACTIONS CANADIENNES</b>				
		<b>456 834</b>	<b>552 373</b>	<b>7,7 %</b>
<b>FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE</b>				
<b>FNB CANADIENS D'OBLIGATIONS</b>				
FINB Obligations canadiennes totales Mackenzie	6 400	598 087	605 440	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie	7 400	706 843	716 764	
		<b>1 304 930</b>	<b>1 322 204</b>	<b>18,4 %</b>
<b>TOTAL – FNB CANADIENS D'OBLIGATIONS</b>				
		<b>1 304 930</b>	<b>1 322 204</b>	<b>18,4 %</b>

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>FNB CANADIENS D'ACTIONS</b>				
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	5 000	305 831	352 150	
FINB iShares Core S&P/TSX Capped Composite	3 000	109 880	143 610	
FINB Actions internationales Mackenzie	8 300	198 024	216 962	
FINB Actions internationales Mackenzie	1 500	199 412	212 610	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie	700	163 474	188 153	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie (couvert en \$ CA)	1 600	318 386	349 824	
FINB mondial à facteur momentum Vanguard	2 800	186 106	217 532	
		<b>1 481 113</b>	<b>1 680 841</b>	<b>23,5 %</b>
<b>TOTAL – FNB CANADIENS D'ACTIONS</b>				
		<b>1 481 113</b>	<b>1 680 841</b>	<b>23,5 %</b>
<b>FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS</b>				
FINB iShares U.S. Fallen Angels USD Bond	14 800	547 953	572 066	
		<b>547 953</b>	<b>572 066</b>	<b>8,0 %</b>
<b>TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS</b>				
		<b>547 953</b>	<b>572 066</b>	<b>8,0 %</b>
<b>FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS</b>				
FINB iShares NASDAQ 100 (couvert en \$ CA)	3 500	173 063	214 060	
		<b>173 063</b>	<b>214 060</b>	<b>3,0 %</b>
<b>TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS</b>				
		<b>173 063</b>	<b>214 060</b>	<b>3,0 %</b>
<b>TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE</b>				
		<b>3 507 059</b>	<b>3 789 171</b>	<b>52,9 %</b>
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen				
		<b>(1 402)</b>		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>				
		<b>6 530 497</b>	<b>7 067 570</b>	<b>98,7 %</b>
Autres actifs, moins les passifs				
			<b>89 210</b>	<b>1,3 %</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>				
			<b>7 156 780</b>	<b>100,0 %</b>

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018 et modifiée le 21 mai 2024. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 – 7<sup>th</sup> Avenue S.W., bureau 1800, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

Gestion d'actifs NCM est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire »). Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire (le « dépositaire ») du Fonds.

Les opérations du Fonds ont débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent). Le 21 mai 2024, le Fonds, qui s'appelait alors Portefeuille de revenu prudent NCM, a été renommé Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM.

## 2. Base d'établissement

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité telles que les publie l'International Accounting Standards Board. Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour tous les exercices présentés.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 4 décembre 2025 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements et des dérivés, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

### d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Des informations sur les incertitudes relatives aux estimations à la date de présentation de l'information financière qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant se rapportent à la détermination de la juste valeur des placements.

### e) Correction d'une erreur d'une période antérieure

Le tableau des flux de trésorerie de la période comparative a été corrigé afin de retirer des transferts hors trésorerie entre les séries du Fonds. Le produit et les rachats découlant de l'émission de parts rachetables ont été réduits de 762 \$. Les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement n'ont pas été touchées.

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Sauf indication contraire, les Fonds ont suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers

#### i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds comptabilise tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

### ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

### iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

### iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

#### v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre

le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

### vi) Instruments particuliers

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

#### Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

### b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

### d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

### e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

### f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2025, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée.

Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt.

Le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt de 1 920 \$ (1 349 \$ au 30 septembre 2024) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

### g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de l'exercice.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

### h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de l'exercice;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

### i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses stratégies visant d'autres instruments. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

### j) Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

L'IFRS 18 a été publiée le 9 avril 2024 en remplacement de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. La nouvelle norme comptable établit les nouvelles exigences clés suivantes :

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- j) Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)
- Les entités sont tenues de classer l'ensemble des produits et des charges dans cinq catégories à l'état du résultat net, à savoir « exploitation », « investissement », « financement », « activités abandonnées » et « impôt sur le résultat ». Les entités sont également tenues de présenter un sous-total nouvellement défini pour le résultat d'exploitation. Le bénéfice net des entités ne changera pas du fait de l'application de l'IFRS 18.
  - Les mesures de la performance définies par la direction sont présentées dans une seule et même note dans les états financiers.
  - Des indications plus étoffées sont fournies sur la manière de regrouper les informations dans les états financiers.

De plus, toutes les entités sont tenues d'utiliser le sous-total correspondant au résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon la méthode indirecte.

Le gestionnaire est encore en train d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme comptable, particulièrement en ce qui a trait à la structure des états du résultat global du Fonds, aux tableaux des flux de trésorerie et aux obligations d'information supplémentaires à l'égard des mesures de la performance définies par la direction. Le gestionnaire évalue également l'incidence de la norme comptable sur la manière dont les informations sont regroupées dans les états financiers, notamment pour ce qui est des éléments actuellement désignés comme « autres ».

### Autres normes comptables

Les normes comptables nouvelles et modifiées suivantes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

- *Absence de convertibilité (modifications de l'IAS 21),*
- *Classement et évaluation des instruments financiers (modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7).*

## 4. Évaluation de la juste valeur

### a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de l'exercice au cours duquel le changement de méthode a eu lieu.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 4. Évaluation de la juste valeur

### b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2025				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	552 373	—	—	552 373
FNB – FNB d'actions et d'obligations	2 722 583	1,066,588	—	3 789 171
Fonds communs de placement	—	2 726 026	—	2 726 026
Total des placements	3 274 956	3 792 614	—	7 067 570

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2024				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	430 251	—	—	430 251
FNB – FNB d'actions et d'obligations	2 745 998	—	—	2 745 998
Obligations	—	1 128 099	—	1 128 099
Fonds communs de placement	—	2 832 497	—	2 832 497
Total des placements	3 176 249	3 960 596	—	7 136 845

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024.

### c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir et des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

## 5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs.

Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations et des dérivés, y compris celle des obligations et des dérivés des fonds sous-jacents, des fonds communs de placement et des FNB représente l'exposition au risque de crédit en date du 30 septembre 2025. Cela s'applique aussi à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les sommes à recevoir présentent un faible risque de dépréciation en raison de leur nature à court terme.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de crédit (suite)

Le portefeuille des fonds, y compris les fonds sous-jacents, les fonds communs de placement et les FNB, peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024
A	—	4,4 %
BBB	—	9,6 %
Inférieur à BBB	—	1,5 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements ou de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties aux 30 septembre 2025 et 2024.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que les fonds sous-jacents doivent liquider leurs participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de liquidité (suite)

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements des fonds sous-jacents peuvent comprendre des instruments de participation et de créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le fonds sous-jacent concerné ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net de chaque Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

### Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs un revenu courant et le potentiel de préservation du capital en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et, dans une moindre mesure, d'actions de partout dans le monde.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin

d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2025 présente le détail du portefeuille du Fonds.

### a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents, des fonds communs de placement et des FNB détiennent des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien subissent l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie. Par conséquent, la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 8,0 % de sa valeur liquidative en dollars américains (10,6 % au 30 septembre 2024).

### Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 5 722 \$ (7 693 \$ au 30 septembre 2024). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Aucune obligation n'était détenue au 30 septembre 2025. Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 30 septembre 2024. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

30 septembre 2024	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens				
Obligations	267 235	749 071	111 793	—

### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

C'est en diversifiant les portefeuilles que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix maximal découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

### Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents du Fonds et de l'indice mixte, composé à 5 % de l'indice S&P des bons du Trésor canadien à 3 mois, à 62,5 % de l'indice de rendement brut Morningstar Canada Core Bond, à 12,5 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 14 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et à 6 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros), pour les actions restantes indiqués ci-après au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

Analyse de sensibilité (suite)

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	Variation de l'actif net (\$)	
		2025	2024
Fonds sous-jacents			
	50 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 50 % indice des obligations de société échelonnées 1-5 ans FTSE Canada		
Fonds de revenu stratégique Kipling	Indice de rendement net Morningstar Developed Markets ex-North America	7 926	7 731
Fonds international de base NCM	Target Market Exposure (en \$ CA)	–	5 254
Total des fonds sous-jacents		7 926	12 985
Total des fonds communs de placement, à l'exclusion des fonds sous-jacents		19 334	15 340
Total des obligations		–	11 281
Total des actions		5 524	4 302
Total des FNB		37 892	27 460
<b>Total</b>		<b>70 676</b>	<b>71 368</b>

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2025	2024
Énergie	1,2 %	1,4 %
Matières	1,0 %	0,2 %
Produits industriels	1,6 %	1,8 %
Consommation discrétionnaire	–	0,2 %
Consommation de base	1,1 %	–
Services financiers	1,7 %	1,3 %
Technologies de l'information	0,3 %	0,5 %
Services de communication	0,2 %	–
Services publics	–	0,2 %
Immobilier	0,7 %	0,4 %
Obligations	–	15,8 %
Fonds négociés en bourse	53,6 %	38,5 %
Fonds communs de placement	38,6 %	39,7 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement six séries de parts : parts des séries A, F, M, T6, F6 et AA. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F sont vendues à des acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série AA ne sont pas offertes.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective.

Les émissions et les rachats entre les séries qui n'ont pas nécessité de trésorerie ont totalisé 7 605 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 (762 \$ en 2024).

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours des exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024 s'analyse comme suit :

Série A	2025	2024
Solde à l'ouverture	107 119	136 818
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 219	1 268
Titres émis contre trésorerie	19 455	983
Titres rachetés contre trésorerie	(14 850)	(31 950)
Solde au 30 septembre	112 943	107 119

Série F	2025	2024
Solde à l'ouverture	126 331	168 850
Titres émis au réinvestissement de distributions	966	860
Titres émis contre trésorerie	2 222	2 398
Titres rachetés contre trésorerie	(30 395)	(45 777)
Solde au 30 septembre	99 124	126 331

Série T6	2025	2024
Solde à l'ouverture	2 664	2 664
Solde au 30 septembre	2 664	2 664

Série F6	2025	2024
Solde à l'ouverture	16 186	23 412
Titres émis contre trésorerie	3 061	671
Titres rachetés contre trésorerie	(2 574)	(7 897)
Solde au 30 septembre	16 673	16 186

Série M	2025	2024
Solde à l'ouverture	4	253
Titres émis au réinvestissement de distributions	–	4
Titres émis contre trésorerie	–	4
Titres rachetés contre trésorerie	–	(257)
Solde au 30 septembre	4	4

Série AA	2025	2024
Solde à l'ouverture	36 604	67 822
Titres émis au réinvestissement de distributions	486	678
Titres rachetés contre trésorerie	(7 511)	(31 896)
Solde au 30 septembre	29 579	36 604

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

30 septembre 2025	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	315	366	6
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	111	119	3
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,83 \$	3,07 \$	2,12 \$

30 septembre 2025	Série F6	Série M	Série AA
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	44	–	89
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	18	4	32
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,48 \$	3,73 \$	2,79 \$

30 septembre 2024	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	350	472	6
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	126	146	3
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,78 \$	3,23 \$	2,34 \$

30 septembre 2024	Série F6	Série M	Série AA
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	44	1	149
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	17	–	49
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,69 \$	3,99 \$	3,04 \$

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

## 7. Parties liées, frais de gestion, charges et principaux contrats

### a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,75 % de la valeur liquidative des séries. La série AA a versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,25 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative des séries. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés et à honoraires de la marque Cumberland Private Wealth, et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M. Les charges à payer au 30 septembre 2025 comprennent une somme de 7 282 \$ (7 281 \$ au 30 septembre 2024) relativement à ces frais.

### b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation de chacune des séries, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par les Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 30 septembre 2025 comprennent une somme de 431 \$ (495 \$ au 30 septembre 2024) relativement à ces frais.

### c) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 30 septembre 2025 inclut une somme de 80 697 \$ (68 914 \$ au 30 septembre 2024) relativement à ces charges.

## 8. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif des placements dans ces entités consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2025		
Fonds de revenu stratégique		
Kipling	198 898 902 \$	792 601 \$
Total	198 898 902 \$	792 601 \$

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2024		
NCM Opportunities Corp.		
Fonds international de base		
NCM	13 056 616 \$	525 357 \$
Fonds de revenu stratégique		
Kipling	164 075 090 \$	773 098 \$
Total	177 131 706 \$	1 298 455 \$

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait aucune intention de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

## 9. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 2 885 \$ (4 115 \$ au 30 septembre 2024) à l'égard des opérations de portefeuille des exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024, qui ont été comptabilisées dans les coûts d'opérations dans les états du résultat global.

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



333 7 Avenue S.O., bureau 1800 Calgary (Alberta) T2P 2Z1  
(877) 431-1407 | [ncminvestments.com](http://ncminvestments.com)